

## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

Commission paritaire 1020500: carrières de kaolin et de sable exploitées à ciel ouvert dans les provinces du brabant wallon, de hainaut, de liège, de luxembourg et de namur

En vigueur au 15/09/2022 (Dernière actualisation de la page 30/06/2023)

**Le barème de cette (sous-)commission paritaire n'est plus mise à jour à partir du 01/09/2022. La base de données salaires minimums ne suit plus cette (sous-)commission paritaire. L'historique reste néanmoins disponible.**

**Les CCT qui s'appliquent resteront disponibles via l'application Recherche CCT.**